

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001122531		1ere Gachée: 08:03 (1)		Date: 30/09/2025		reap240925105924		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410604		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 26 07 00 20		Véhicule:		M86 8x4 ROUXEL BER	
chantier: 060505		EUROTECH CHAMPAGNE		12 RUE MAURICE PREVOST 51450 Bétheny		M86		BERKOUK	
SARL Guillaume		rue du Four 0604512419/0614531220 51380 Trépail		température:		CONSEILS DE SECURITE:			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
08:16						vitesse du vent:		validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure CL 0,65	
NFB403A360D		BPS				XA3		consistance(7) S3	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)		Dmax	
CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES				0		C40/50		20	
appellation commerciale C40/50 XA3 S3 Dm20 CEM3 360									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				SPHRE 7200				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:									
demandeur:									
signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1